

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

## **SAMEDI 26 OCTOBRE 1918**

M. Lemonnier, échevin des travaux publics de Bruxelles, a fait aujourd'hui sa réapparition dans les locaux de l'administration communale. Il est revenu hier de Meiningen (**Note**), en compagnie de M. Delleur, bourgmestre de Watermael-Boitsfort, condamné à la déportation en même temps que lui, et de M. Franck, député d'Anvers, qui, libéré vingt-quatre heures plus tôt, avait préféré l'attendre pour faire en sa compagnie le voyage du retour.

C'est dans l'automobile de la légation d'Espagne que M. Lemonnier s'est rendu à l'hôtel de ville. Il était allé remercier le ministre d'Espagne qui, le premier, était allé le féliciter, la veille, et le marquis de Villalobar lui avait gracieusement offert de le conduire en auto jusqu'à la Grand'Place.

Dès sa descente de voiture, M. Lemonnier a été entouré et félicité. Conseillers communaux et échevins l'ont accompagné dans le cabinet de M. Steens, où l'on a fait cercle autour de lui.

Il faudra quelques semaines à M. Lemonnier pour se remettre de la douloureuse épreuve qu'il a subie. Sa santé, fort ébranlée déjà lors de son départ pour l'Allemagne, devait se ressentir du

régime d'emprisonnement cellulaire des premiers jours. Il nous revient fort amaigri, les traits tirés.

Au moment où il est parti de Bruxelles, un officier de la « *Kommandantur* » lui avait dit : « *On vous conduit à Wiesbaden* ». Cette perspective d'un séjour dans une ville d'eaux avait rassuré M. Lemonnier. ,

L'officier qui les accompagnait, M. Delleur et lui, les conduisit à Düsseldorf, où ils arrivèrent le soir. On leur fit traverser la ville, et ils se laissèrent piloter s'imaginant que l'officier était à la recherche d'un hôtel.

« Nous arrivâmes ainsi – raconte l'échevin –, devant un bâtiment sur lequel était inscrit ce mot : « *Gefängnis* ». Nous ignorions ce que ce mot voulait dire, mais nous ne tardâmes pas à comprendre qu'il signifiait « *prison* ». L'officier était extrêmement pressé de se débarrasser de nous ; il devait reprendre le train. On nous fit entrer. Un surveillant se présenta pour nous recevoir. L'officier lui remit nos papiers et, comme j'allais protester contre la violence qui nous était faite, il se précipita vers la porte, la referma derrière lui et s'éclipsa. Le surveillant s'empara alors des bagages de Delleur et le conduisit à l'étage dans une cellule, me laissant seul dans une obscurité profonde. Il revint ensuite me trouver et m'enferma dans une des cellules du rez-de-chaussée. Pendant la nuit on téléphona à Bruxelles pour demander des instructions au sujet de nos personnes. On autorisa quelques jours plus tard mon ami Delleur à venir prendre ses repas dans ma cellule. »

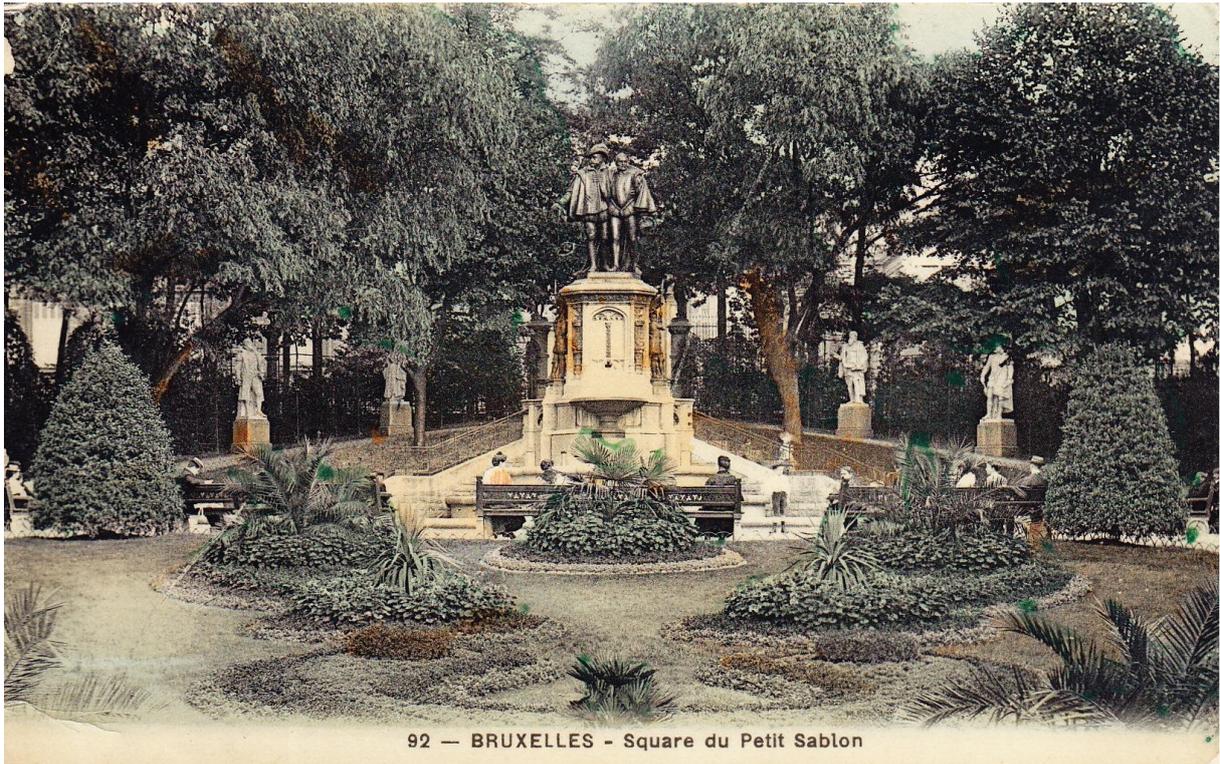
M. Lemonnier dit qu'il aurait succombé à la faim, s'il n'avait pas eu les biscuits que le gouvernement belge lui faisait parvenir.

Ce qui lui parut le plus pénible, au début de sa détention, ce fut d'entendre tonner régulièrement le canon annonciateur des victoires allemandes. Mais il eut sa revanche, il goûta la joie presque féroce de voir, au cours de ces dernières semaines, s'effondrer graduellement le moral allemand et l'orgueil des premiers jours faire place chez l'ennemi à l'angoisse de la défaite.

Des Alsaciens rencontrés là-bas avec lesquels il était parvenu, malgré la vigilance des espions, à entrer en relations lui fournissaient régulièrement les journaux français : le **Temps**, les **Débats**, le **Journal**. Ce fut pour M. Delleur et pour lui un immense soulagement. Les nouvelles qu'il recueillait ainsi faisaient le bonheur de quelques soldats français à qui il était heureux de pouvoir les communiquer (1).

\* \* \*

Le duc d'Arenberg, prince médiatisé allemand, qui résidait souvent en Belgique, a décidé de ne plus y habiter. Il va s'installer en Suisse. La Ville lui a offert d'acheter son palais historique de la place du Petit-Sablon, avec le parc qui l'entoure,

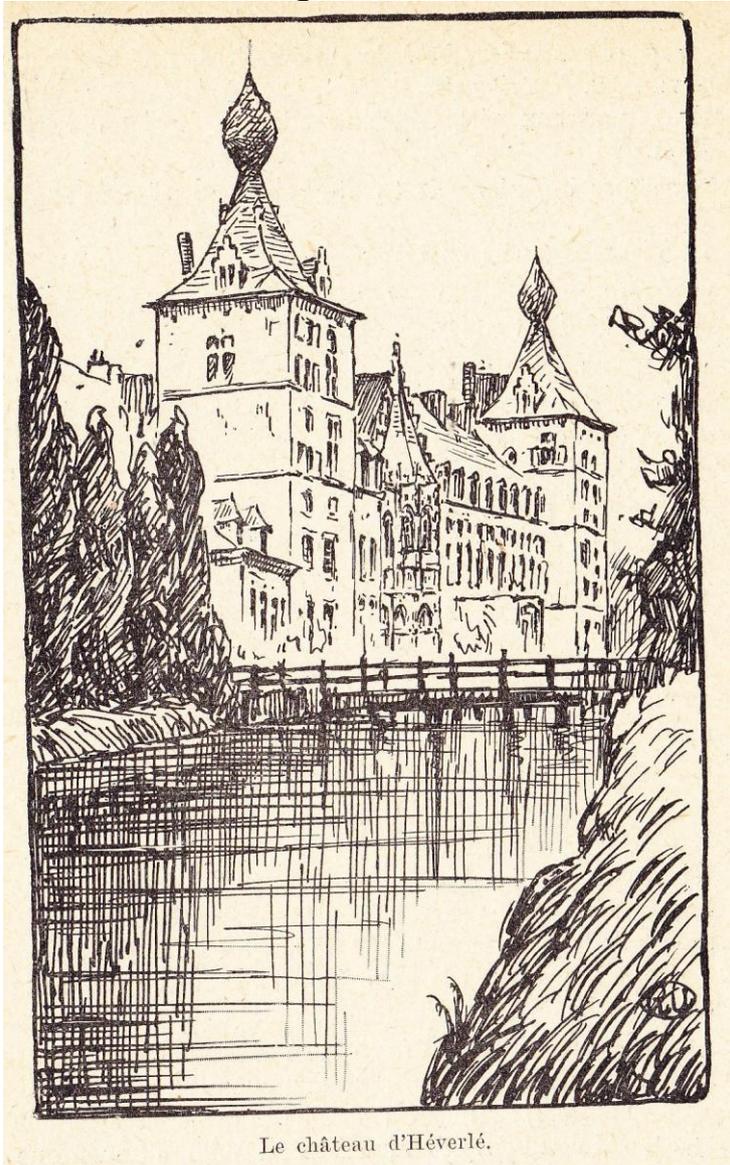


92 — BRUXELLES - Square du Petit Sablon

les maisons de la rue aux Laines, du boulevard de Waterloo, de la rue du Grand-Cerf, élevées sur une partie de l'ancien jardin et qui sont encore propriété du duc. Celui-ci a accepté. La Ville lui payera 7 millions et demi. Le roi Léopold II avait jadis offert aux d'Arenberg dix millions pour cette résidence, où il rêvait d'établir son palais colonial (qu'il fit ensuite ériger à Tervueren) ; et cette fois, M. le notaire de Ro, sénateur, agissant au nom d'un groupe, faisait la concurrence à la proposition de la Ville avec une offre de 14 millions. Le duc, quoique y perdant 6 millions et demi, a donné la préférence à la Ville : ainsi son domaine familial de Bruxelles sera sauvé du morcellement, la physionomie d'ensemble sera sauvegardée, le noble palais recevra une destination digne de lui en même que d'intérêt public. La Ville de Bruxelles

manque d'un palais des fêtes : en voici un, et magnifique ; le jardin sera ouvert au public ; on pourra aménager dans le palais une salle d'exposition ; enfin, il est déjà question d'y installer les deux vieilles sociétés de la bourgeoisie bruxelloise, le Cercle artistique et la Grande Harmonie ; on parle aussi d'y établir un restaurant.

Le duc d'Arenberg avait également une résidence champêtre en Belgique : le château d'Héverlé, entouré de grands bois.



Il lègue à l'Université de Louvain, le château et les

terres qui l'entourent immédiatement. Il contribue ainsi avec munificence à réparer les pertes que la soldatesque allemande a fait subir à l'Université. Le duc d'Arenberg s'en va sur un geste de grand seigneur.

On n'en peut dire autant de l'administration du gouvernement général. Celle-ci, les événements se précipitant, se hâte de nous soutirer, sous prétexte d'épurer la situation budgétaire, un certain nombre de millions encore.

La Banque Nationale a reçu, sous la date du 18 octobre, un bordereau du département des Finances où figurent les montants des crédits non utilisés des budgets de 1917 et 1918. Il y en a pour 61.859.000 francs. Dans ce compte on relève une somme de 6.200.000 francs, reliquat non utilisé du premier semestre de 1917 ; une somme de 23 millions, reliquat non utilisé du second semestre de 1917 ; enfin une somme de 32.500.000 francs à valoir sur l'exercice 1918. Il s'agit, pour 1917, de sommes dont les Allemands n'avaient pas eu l'emploi : crédit pour l'entretien des tombes des soldats allemands, crédit affecté à des reconstructions d'immeubles détruits par la guerre, frais de l'administration allemande, etc.

Quant à l'exercice 1918, bien qu'il reste encore deux gros mois à courir, les Allemands en exigent la liquidation complète alors que dans quelques jours ils seront contraints de déguerpir ...

La Banque Nationale, mise en demeure de leur verser cet argent, s'est exécutée. Le lendemain, les Allemands ont remboursé à l'Etat 36 millions qu'ils lui devaient pour les sucres, ainsi qu'une somme de 17.400.000 francs saisie chez les receveurs des contributions dans les premiers jours de l'occupation.

\* \* \*

Aujourd'hui le ***Bulletin des lois*** publie un arrêté par lequel le gouverneur général grève le budget de la région flamande du pays de 26.075.000 francs de crédits supplémentaires, dont 12 millions pour « *frais de l'administration allemande en Belgique* », 500.000 francs pour « *reconstruction d'immeubles détruits par la guerre* », 11 millions pour « *revendications à l'égard de l'Etat belge datant d'avant la guerre* » ; le reste est pour le personnel de l'enregistrement et du timbre et pour l'administration allemande des postes et télégraphes. On ne comprend rien à ces ordonnances de la dernière heure.

(1) Le 28 octobre – voir à cette date – M. Lemonnier a été l'objet d'une manifestation au conseil communal de Bruxelles.

### Notes de Bernard GOORDEN.

**MEININGEN** est une ville (et a été la capitale) du Duché de Saxe-Meiningen.

La carte postale provient de la collection de feu  
Paula Christine Van Nieulande, épouse de  
Jacques Wets et mère du docteur Jacques Wets.

L'illustration de René **Vandesande** (1889-1946) provient du ***Guide historique et descriptif des Environs de Bruxelles*** (1925 ; fascicule **II**), en particulier de l'itinéraire N°**58** : Louvain, Héverlé, Vieux- Héverlé, Weert-Saint-Georges, Rhode-Sainte-Agathe, Ottenbourg, Wavre (aux pages 361-365). On y trouve l'illustration du château d'Héverlé (page 363). Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/ITINERAIRE%20058%20COSYN%20RIVE%20DROITE%20SENN%20VANDESANDE%20GUIDE%20HISTORIQUE%20BRUXELLES%201925.pdf>